

## Intervention de Catherine EDEL-LAURENT

Point N° 2025/04/11 Rapport d'activité annuel de la DSP pour l'exploitation et la gestion des équipements aquatiques

M. le Président, Chers collègues,

Je souhaite réagir sur trois points :

. concernant **l'évolution du chiffres d'affaires réalisé par le délégataire,** vous avez souligné ce point positif, toutefois comme l'indique le délégataire dans son rapport, cette hausse n'est pas uniquement liée à l'augmentation de la fréquentation, mais également mécaniquement à **la hausse des tarifs** que vous avez validée en 2024.

. au plan de la fréquentation des scolaires, nos équipements aquatiques remplissent bien leur mission de service public.

En considérant les chiffres du précédent délégataire S-pass absorbé par le groupe Récréa, la fréquentation des scolaires dans les années 2016 à 2019 représentait en moyenne quelque 22 000 entrées à mettre en rapport avec la fréquentation actuelle de l'ordre de 26 500 entrées, un motif de satisfaction.

. concernant la fréquentation du public hors scolaires et club en 2024 (197 833 entrées), en augmentation par rapport à 2023 (183 700), mais en recul par rapport à 2022 (203 127), ces chiffres méritent également d'être comparés aux données de 2016 à 2018, respectivement quelque 272 000, 241 00 et 240 000 entrées enregistrées à l'époque.

Le délégataire Récréa a certes fidélisé les usagers avec une forte augmentation des abonnements, toutefois les entrées hors scolaires et club restent largement en dessous des chiffres atteints entre 2016 et 2018.

La perte de cette clientèle affecte durablement le compte d'exploitation de nos équipements aquatiques et le délégataire aura fort à faire pour la reconquérir, avec en plus, la perspective de l'ouverture prochaine du complexe aquatique de la communauté de communes de Molsheim.



## Intervention de Catherine EDEL-LAURENT

## Point N° 2025/04/12 Rapport d'activité général de la communauté de communes du Pays de sainte Odile

M. le Président, Chers collègues,

Nous vous avions interpellé en mars dernier par une question orale afin d'obtenir le compte d'exploitation du Rés'O qui n'avait pas été présenté de manière détaillée lors du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget.

Compte tenu de l'importance de cet **investissement de plus de 2 millions d'€ HT**, nous avions souhaité obtenir un document plus étoffé et comportant une vision analytique et prospective, avec notamment un compte d'exploitation reprenant les dépenses et les recettes afférant à la gestion de l'espace d'entreprises.

Le rapport d'activité du Rés'O figurant aujourd'hui au rapport général n'est malheureusement pas plus complet.

Quand bien même ce service relève du budget général de la communauté de communes, un rapport d'activité portant sur un service de cette importance doit apporter toute la transparence et mentionner aussi bien les coûts de fonctionnement détaillés que les résultats d'exploitation enregistrés.

Nous réitérons notre demande et vous prions de nous faire parvenir ce document en complément des informations données dans le présent rapport.